HARDEN S.A.S.
1, rue Yvan Pavlov
93152 LE BLANC MESNIL Cedex
Tél.: 01 49 39 36 07
Fax.: 01 49 39 46 54

HARDEN

1723518 B0

Notice d'instruction / Fiche informative

**Extincteur type MUSTANG CO2 2**
**MUSTANG CO2 5**

## 1. Définitions :

NF CNMIS NF - Extincteur — *Cette marque certifie la conformité à la norme européenne NF EN3 ainsi que les valeurs des caractéristiques certifiées annoncées dans cette fiche*

CE — *Cette marque certifie la conformité de l'appareil à la directive équipement sous pression 97/23/CE*

B — Ce sont les feux de liquides ou de solides liquéfiables.

## 2. Type de matériel :

| MUSTANG CO2 2 | MUSTANG CO2 5 |
|---|---|
| Cet appareil contient 2kg de Dioxyde de carbone. L'appareil est sous pression permanente. | Cet appareil contient 5kg de Dioxyde de carbone. L'appareil est sous pression permanente. |

## 3. Liste des caractéristiques certifiées :

| MUSTANG CO2 2 | MUSTANG CO2 5 |
|---|---|
| **Foyer 34B** : Cet extincteur éteint 22 litres d'heptane qui brûlent depuis 1 minute. (Essai réalisé en laboratoire accrédité). | **Foyer 70B** : Cet extincteur éteint 46 litres d'heptane qui brûlent depuis 1 minute. (Essai réalisé en laboratoire accrédité). |

## 4. Descriptif des produits :

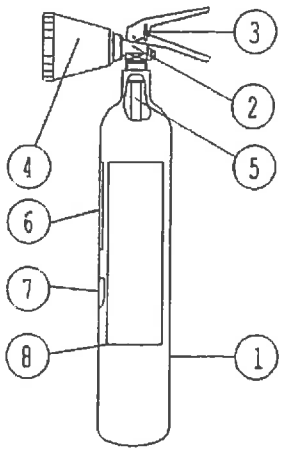


MUSTANG CO2 2

1 – Bouteille
2 – Vanne
3 – Dispositif de sécurité
4 – Tromblon
5 – Tube plongeur
6 – Etiquette de vérification
7 – Vignette
8 – Marquage mode d'emploi

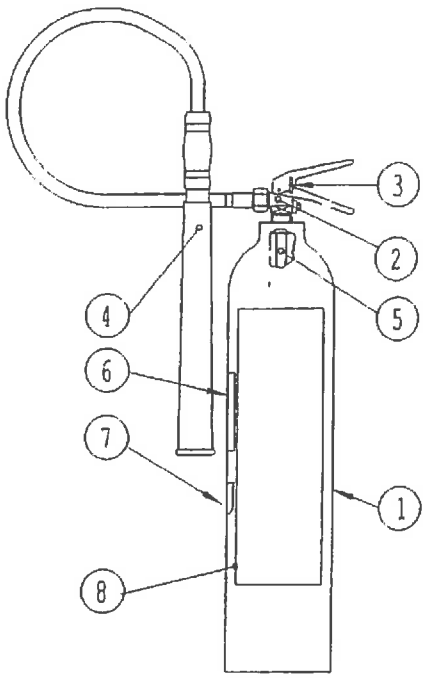


MUSTANG CO2 5

## 5. Installation, conditions de stockage et conservation :

Ces extincteurs, livrés prêt à l'emploi, sont conçus pour être installés sur leur support dans un endroit accessible en permanence. Le support doit être fixé solidement. Il est recommandé de ne pas placer la poignée de portage à plus de 1,5m du sol.

**Un appareil situé à l'extérieur devra être protégé des intempéries.**

La plage de température limite d'utilisation est de -20°C à +60°C.

## 6. Mode d'emploi :

MUSTANG CO2 2

1 – Enlever le dispositif de sécurité.
2 – Viser la base des flammes
3 – Appuyer à fond sur le levier de commande

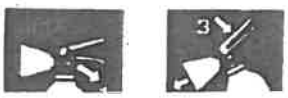


MUSTANG CO2 5 -

1 – Enlever le dispositif de sécurité.
2 – Décrocher le tromblon de son support
3 – Appuyer sur le levier de commande et contrôler le débit

1723518 B0

## 7. Instructions générales concernant la VERIFICATION-MAINTENANCE.

Il est recommandé de faire vérifier périodiquement et, au minimum annuellement l'état de l'extincteur et sa charge.
Vérifier que le scellé de garantie est bien en place et intact.
Si le scellé est brisé : contacter votre distributeur qui en assurera la remise en état et répondra à toute demande de renseignement complémentaire.
**N'utiliser pour l'entretien ou le rechargement que des pièces de rechange et des produits conformes au modèle certifié.**
Ne jamais dépasser la quantité d'agent extincteur sous peine d'encourir des risques graves.

## 8. Limite d'utilisation, sécurité d'emploi et d'usage :

**Important :** *L'extincteur que vous venez d'acquérir a pour seule fonction d'éteindre un début d'incendie.*
⚠ *Tout usage différent de celui pour lequel il est prévu expose l'utilisateur à des risques dont la Société ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.*
*En particulier, en cas d'utilisation avec des fluides et/ou a des pressions non prévus, il y a risque d'explosion ou de projection de parties de l'appareil.*

- Ne pas démonter l'appareil, celui-ci est susceptible d'être sous pression.
- Utilisable sur tension inférieure à 1000V, tenir le diffuseur à plus de 50 cm.
- Après utilisation, **même partielle**, l'extincteur doit être rechargé : contacter votre distributeur
- Ne pas modifier le réservoir par exemple par soudage ou brasage.
- Ne pas exposer directement aux rayons du soleil.
- Sur un véhicule, fixer toujours l'extincteur sur son support transport.
- Maintenir l'extincteur propre, ne pas utiliser de détergents agressifs, ne le nettoyer qu'avec un chiffon humide.
- Ne transmettre l'extincteur à un tiers qu'avec ses instructions de service.
- Ne pas mettre l'extincteur à la portée d'enfants en bas âge.

## 9. Caractéristiques techniques de conception des pièces soumises à la pression :

- Pression maximale admissible (PS) : Voir insculpation sur la bouteille.

## 10. Précautions spécifiques générales et sécurité :

| | |
|---|---|
| Précautions | Assurer une ventilation d'air appropriée.<br>Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. |

**METHODES DE NETTOYAGE**

| | |
|---|---|
| Récupération | Sans objet |
| Nettoyage / décontamination | Ventiler la zone |
| Elimination | Sans objet |

## 11. Information sur la toxicité éventuelle de l'agent extincteur et précaution d'urgence en cas d'exposition accidentelle :

**Premiers secours**

| | |
|---|---|
| Inhalation | Peut causer l'asphyxie à concentration élevée.<br>A faible concentration le CO2 entraîne une accélération de la respiration et des maux de tête.<br>Appeler d'urgence un médecin. |
| Contact avec la peau : | En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Appeler d'urgence un médecin. |
| Contact avec les yeux : | Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.<br>Appeler d'urgence un médecin. |
| En cas d'ingestion : | L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible |

## 12. MAINTENANCE - VERIFICATION - GARANTIE :

**Il est recommandé de faire vérifier périodiquement et, au minimum annuellement, l'état de l'extincteur et de sa charge.**
Tout abonnement à un contrat de maintenance-vérification auprès du distributeur assure au client la qualité d'un service professionnel garantissant le bon état de ses extincteurs.

## 13. INFORMATIONS QUALITE :

**Le système qualité de notre usine de production est certifié ISO 9001 version 2000 par l'AFAQ (Association Française pour l'Assurance de la Qualité).**
En complément de votre extincteur, votre distributeur vous propose un large éventail de produits de service liés à votre sécurité : équipements de sécurité et de secours, formation, signalisation, détection et extinction automatiques, blocs autonomes d'éclairage de sécurité, maintenance des systèmes de désenfumage.

Les informations à caractère technique ne sont pas contractuelles, le constructeur se réserve le droit de les modifier sans préavis.